



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CORPORATION: 25-11-2015

Le Président de la corporation, M. Yawar Khan, souhaite la bienvenue aux personnes assistant à l'assemblée, et présente les membres du Conseil d'administration.

Il y a 47 membres présents.

1/Adoption de l'ordre du jour

Proposition de M. Portal, appuyée par M. Romero : « Que l'assemblée adopte l'ordre du jour tel qu'il a été communiqué aux membres de la corporation. »

Proposition adoptée à l'unanimité.

2/Adoption du procès-verbal de l'A.G.A du 26 novembre 2014

Proposition de Mme Durrieu de Madron, appuyée par M. Steve Houle : « Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 novembre 2014 soit adopté ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

4/Rapport du trésorier

M. Groulx, du cabinet comptable Collins Barrow prend la parole et présente son rapport pour les états financiers. En tant qu'auditeur, il doit émettre une opinion sur l'exactitude de la situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie au 31 août 2015.

M. Chambrial prend la parole. Il souhaite remercier ses collaboratrices, Diane Marcil et Valérie Pellerin; il remercie également le C.A. pour la confiance qu'on lui accorde.

Les recettes globales (les droits de scolarité, soit 97 % des recettes, les inscriptions aux examens, la garderie, le transport et les contributions de l'AEFE).

Les dépenses globales : Les charges de salaires (61 %), constitués à la fois par le personnel en contrat local ainsi que la participation pour le personnel résident (payé par l'AEFE). Il y a une augmentation des





salaires des recrutés locaux et du changement d'échelons, et les frais de remplacement pour maladie des personnels.

Les charges académiques, ce sont les fournitures scolaires, les matériels pédagogiques, les sorties scolaires et les formations. Variation +9 % : plus de sorties pédagogiques et plus de personnel en formation.

Les charges administratives : augmentation de 2 % depuis l'an dernier. La participation au fonctionnement de l'AEFE, car plus d'élèves. De plus, nous avons provisionné cette année des créances irrécouvrables. C'est un risque (familles qui n'ont pas payé les frais de scolarité).

Les charges de bâtiment : baisse de 1 % : on rembourse un prêt et la charge d'intérêts baisse chaque année; maîtrise accrue de nos dépenses avec le Directeur des opérations.

Les charges ont augmenté à cause du taux de change et des augmentations de salaire.

Nous sommes endettés à la hauteur de 10 %, ce qui cause des difficultés parfois pour le budget.

Les revenus : le budget fait sur 1 000 élèves et nous avions 1 019 élèves sur l'année. Le C.A. a augmenté les droits de scolarité de 5 %.

Les droits de scolarités :

Total des revenus cette année sont de 11 463 202 \$

Total des dépenses cette année sont 10 791 969 \$

En 2012, on a un déficit, mais on arrive aujourd'hui à un excédent d'environ 672 230 \$. La situation financière de l'établissement remonte et on devient plus à l'aise au niveau de la trésorerie et sur les marges budgétaires.

M. Théberge prend la parole, et dans son allocution, revient sur les 4 dernières années. Il y a 5 choses qui ressortent :

- un comité de finances pour la 1^e fois, un besoin clair pour cela, les années avant, pas trop positif, des contrats pour le déneigement, les travaux;
- la mise en place d'un budget adéquat, l'amortissement n'était pas inclus dans le budget, le papier était positif, mais il y avait une perte tout le temps, donc la mise e place d'u budget, les processus avec les directeurs;





- 3. il fallait mettre en place une étude de fonds en réserve, ce que tout va nous coûter à l'avenir, tous les besoins, on a commencé à avoir plus d'argent;
- 4. mise en place de structure de rapport du conseil; du côté finance, il n'y avait pas une structure de reporting mensuel, comparatif, pour l'année et pour le mois; travailler à la stabilité des finances du lycée, on a mis en place des projets qui s'autofinancent 3 projets la restauration scolaire on a trouvé un partenaire; l'APELC, l'AEFE; le revêtement des gymnases, on a négocié avec les ligues de volleyball, le projet de sécurité partenariat avec l'AEFE, avec les partenariats, avec la direction, le comité finance tout le monde a travaillé ensemble

Proposition de Mme Cargnello, appuyée par Mme Gougat : « Que l'assemblée approuve l'adoption des états financiers tels que présentés. »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Depuis 5 ans, nous travaillons avec le cabinet Collins Barrow. Par souci de transparence, on souhaite voir, par prudence, quelles sont les autres offres sur le marché.

Nous avons un appel d'offres – pas de soucis avec ce cabinet, mais on veut vérifier.

Proposition de M. Romero, appuyée par M. Charbonneau « Que l'assemblée délègue au C.A. de renégocier les contrats pour le vérificateur Collins Barrow ».

Proposition a adoptée à l'unanimité

M. Khan remercie Daniel Théberge pour sa contribution au Lycée Claudel.

5/Rapport du président.

M. Khan prend la parole et remercie les membres du Conseil d'administration pour le temps qu'ils accordent au Lycée Claudel. C'est un travail d'équipe, en collaboration avec la Direction, notamment Mme Garrec et M. Chambrial, pour assurer un bon fonctionnement. L'AEFE est un grand partenaire qui nous offre un soutien financier, un partage des idées et ressources.





Il fait un résumé des objectifs vers lesquels le conseil d'administration a dirigé son travail :

Les investissements :

- Construction du Restaurant scolaire
- La ventilation et l'acoustique
- La sécurité, sujet d'autant plus important compte tenu de la conjoncture (avec subvention de l'AEFE à la hauteur de 40 %)
- Les rénovations et travaux effectués dans l'établissement
- Aménagements de la maternelle
- Sols du BCDI
- Éclairages
- Investissements technologiques
- Sols des gymnases

Rétablissement financier

Nous sommes un établissement à but non lucratif, donc nous n'avons pas de sources de revenus autres que les parents. Nous avons constitué une classe de petite section qui rajoute 20 élèves par année. On a un excédent de produits pour la deuxième année de suite (600 000 \$) pour un fonds de réserve pour d'autres investissements. Nous sommes presque au niveau d'avant la construction, mais il nous faut plus pour réinvestir.

Fonds de roulement – positif après 2015

Étude du fonds de réserve qui nous aide dans la planification. Dans les prochaines années, nous allons voir une liste de travaux de réinvestissement – nous avons des travaux à effectuer, qu'il faut faire au bon moment.

Nous avons maintenant un budget de 3 ans, ce qui permet une planification plus étroite. Le C.A. a un outil pour dire oui ou non à certaines décisions présentées.

Pour l'avenir, nous sommes à \$12 millions de revenus chaque année. Il nous faut des délégations clairement définies pour la Direction. Le C.A. est un organe de gouvernance. La Direction doit gérer. Le réseau de l'AEFE va nous aider.

Il faut assurer un financement suffisant pour tous les projets. Les montants dans l'étude doivent être à date. En particulier, pour la ventilation pour le primaire et pour les installations sportives, il faut avoir l'argent et être bien préparés avant de commencer ces travaux. Il y a des négociations en cours.





Rapport préliminaire du Comité numérique

M. Haziza prend la parole:

Comité créé suite à l'engagement du C.A. en juin 2014. Il remercie tous les collaborateurs. Le mandat du comité est de se pencher aux questions liées à la santé et à la sécurité des enfants, pas à l'aspect pédagogique. Le comité a sollicité les avis des parents, des enseignants, du responsable de l'informatique et de la Direction.

Les recommandations :

- 1. Les ondes WiFi : on a un système avec des bornes dynamiques : quand viendra le jour où on doit changer le système WiFi, il faudrait considérer un système où on peut éteindre les bornes.
- 2. Les problèmes de posture : faire intervenir les spécialistes pour sensibiliser les parents et les enseignants.
- 3. La cyber intimidation : faire venir des intervenants externes (policiers ou victimes) de façon annuelle pour faire comprendre aux élèves les risques liés au numérique.
- 4. La formation : certaines familles ont des difficultés avec les questions liées à la sécurité. On peut mettre à disposition des parents qui expliquent comment exercer un contrôle parental à la maison. Au Lycée, tout est bloqué, mais on peut aider les parents à prévenir.
- 5. La Charte numérique : décrit les règles par rapport à l'utilisation du numérique. On peut la mettre à jour.
- 6. Le numérique évolue rapidement : on propose donc de constituer un nouveau comité dans 3 ans. Il y a beaucoup plus de recommandations dans le rapport.

Questions:

Mme Montrat : Deux points de clarification dans le rapport : des petits incidents ont été mentionnés à partir de la 4^e. Les élèves écrivent des courriels aux professeurs tard le soir – quel est le lien avec la sécurité?

M. Haziza: Les petits incidents ont été vite réglés. En général, c'est lié à la réception d'un e-mail à contenu pornographique. Les incidents ont été réglés rapidement par M. Portal. Pour l'heure tardive : c'est plutôt lié à l'utilisation longue des outils numériques.

M. Portal : Nous avons effectué des recherches. Actuellement, aucun organisme n'offre des interventions dans des écoles à l'heure actuelle. Si des membres ont des pistes, nous les invitons à nous en faire part.





M. Khan remercie M. Haziza et des membres du comité numérique.

Les prochaines étapes pour le rapport : il a été déposé au C.A. et les décisions seront prises ultérieurement.

6/Questions diverses

Proposition: Que le Règlement 4.10 soit modifié:

« Les membres du conseil élus par le collège du personnel enseignant et par le collège du personnel non enseignant ne peuvent prendre part aux délibérations et ne peuvent voter sur toute question touchant l'engagement, les conditions de travail et de la rémunération de toutes catégories d'employés »

À ce nouveau texte :

Les membres du conseil élus par le collège du personnel enseignant et par le collège du personnel non enseignant ne peuvent être présents ou participer à toute discussion liée directement au recrutement d'un employé, aux conditions d'embauche d'un employé, et aux Conventions collectives. Cependant, ces membres peuvent être invités, à titre exceptionnel, par le Président, à être présents pour émettre un avis, sans droit de vote. Aux fins de clarification, ces membres peuvent être présents, avec droit de vote, lors de toute discussion liée à la création de postes et la carte scolaire.

M. Gallot prend la parole : Face à une certaine frustration, nous avons travaillé sur une proposition de modification. Nous avons listé des moments quand nous serions en conflit d'intérêts. À partir de l'Ordre du jour, nous pourrions, administrateurs élus par les membres du personnel, identifier à quels moments nous pouvons partir. Nous signons le même Code de bonne conduite. Nous pensons devenir, avec cette modification, des administrateurs à part entière.

Les membres de l'assemblée posent des questions sur la confidentialité et des précisions.

Proposition de M. Gallot, appuyée par M. Trapeau « Que l'assemblée adopte la modification au Règlement 4.10 ».

Proposition a adoptée à l'unanimité





7/Élections

Le président des élections, proposé et accepté par les candidats en présence, est M. Khan.

Les scrutatrices qui ont proposé leur aide sont Mmes Khazzaka, Babillon, et Fanouz.

Il est à noter que M. Gallot est élu au collège du personnel enseignant par acclamation.

Il est à noter que Mme Marcil est élue au collège du personnel non-enseignant par acclamation.

Il y a quatre candidats en présence pour trois postes: Mmes Anders, Kamblé, Montrat, et M. Strub. Chaque candidat prend la parole pour se présenter.

On compte suffrages exprimés qui, après dépouillement, déterminent l'élection au conseil d'administration de Mmes Anders, Kamblé, Montrat.

8/Clôture de l'assemblée

Avant la levée de la séance, M. Khan remercie les personnes présentes et également, M. Théberge dont le mandat d'administrateur arrive à sa fin.

Proposition de M. Chambrial, appuyée par Mme Young : « Que l'assemblée clôture sa séance à 19 h 05. »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Yawar Khan, Président

Katrina Anders, Secrétaire